



Section Demandes de transport temporaire	Page 1 de 1
Type Admissibilité	Date 1 ^{er} octobre 2008

Énoncé	Toutes les demandes de transport temporaire seront refusées, sauf dans des circonstances exceptionnelles où le bien-être personnel d'un ou d'une élève est en jeu.
Procédures	Les parents ou les tuteurs et tutrices doivent présenter une demande de transport temporaire à la direction d'école. La direction d'école doit appuyer la demande pour que celle-ci soit évaluée. La direction d'école avisera ensuite le STWDSTS en lui indiquant les circonstances entourant la demande et la durée du transport temporaire. Le STWDSTS prendra les dispositions nécessaires et fournira les renseignements concernant le transport aux parents ou aux tuteurs et tutrices, à la direction d'école et au transporteur scolaire.
Exemples de demandes refusées (non limités à la présente liste)	<ol style="list-style-type: none">1. L'élève doit travailler à un projet chez une ou un ami.2. Les parents ou le tuteur et la tutrice doivent travailler plus tard que prévu.3. Les parents ou le tuteur et la tutrice ne pourront pas arriver à l'heure à l'arrêt d'autobus.4. Les parents ou le tuteur et la tutrice doivent partir pour quelques jours ou quelques semaines en raison d'une urgence.5. Les parents ou le tuteur et la tutrice partent en vacances, et les enfants demeureront temporairement chez quelqu'un d'autre.6. Les parents ou le tuteur et la tutrice partent en voyage d'affaires, et les enfants demeureront temporairement chez quelqu'un d'autre.7. L'élève rendra visite à un membre de sa famille, une ou un ami ou quelqu'un d'autre.8. L'élève suit des cours après l'école, une fois par semaine.9. Le service de garde scolaire de l'élève est fermé pour quelques jours, et l'élève doit se rendre chez une autre gardienne.10. L'élève travaille après l'école et souhaite qu'on le dépose à un autre endroit.